

Rappel préalable :

Tout adhérent doit veiller à être en accord avec la législation vis à vis des échanges qu'il réalise. Les échanges doivent rester occasionnels et de courte durée et ne doivent pas se substituer une activité professionnelle. Il s'engage à ne pas proposer ou demander des échanges à caractère payant ou invitant à de futures prestations payantes, ou relevant d'activités illicites.

Quelques règles pour saisir offre ou demande sur le site

- Il est impératif de documenter TOUS les champs de votre annonce

Trop d'annonces sont rédigées non complètement, il est difficile de comprendre si c'est une demande ou une offre . Pour plus de praticité : Indiquer dans le titre de l'annonce et au début du texte de votre l'annonce **JE DEMANDE**ou **J'OFFRE.....** une botte de carotte.

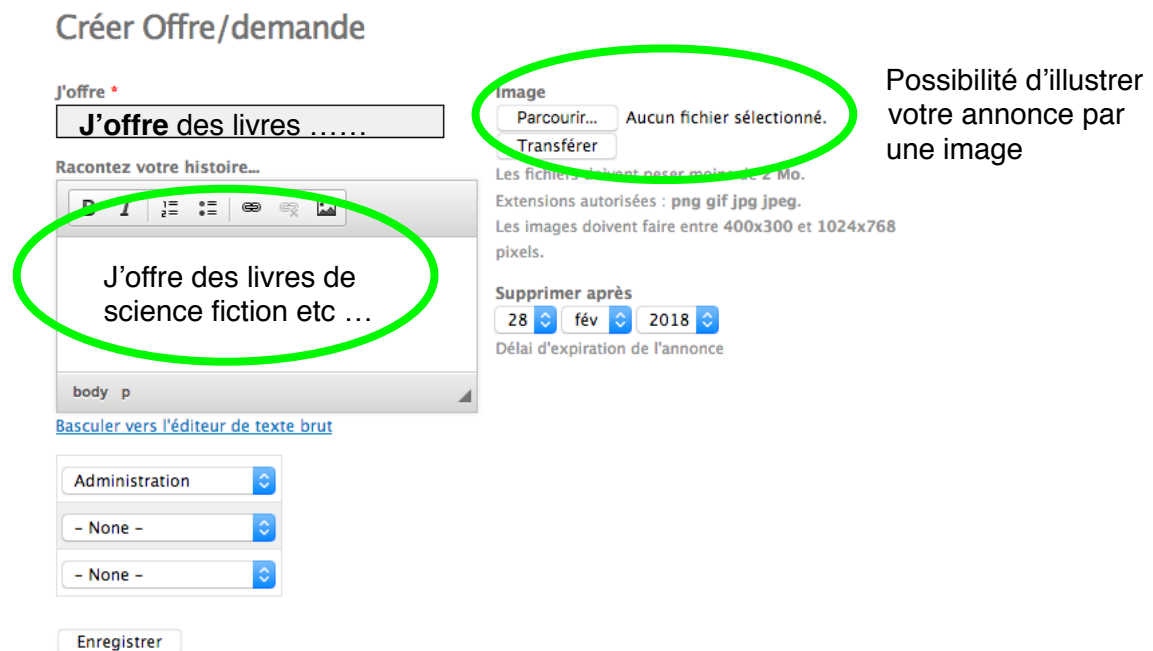
Titre



Corps de l'annonce

- Vous devez gérer votre annonce de la création, durant sa validité, la consignation de l'échange et jusqu'à son solde

Le principe à respecter est de faire en sorte que la bases de annonces ne devienne pas un fouillis dans lequel il s'avère difficile d'en trouver une correspondant à son besoin.



Règlement Général de la Protection des Données (RGPD)

Vos données contenues dans votre profil sont protégées par le site, elles ne sont pas visibles de l'extérieur, ni exportables. Elles sont accessibles seulement sur le site par les membres du SEL.

Il est proscrit de mettre des données personnelles dans le corps de l'annonce pour être contacté, ni votre téléphone, ni votre mail, ni votre nom même si il est remplacé par le n° de membre. Les zones des annonces ne sont pas protégées

Validité de l'annonce

Indiquez un délai raisonnable, ne pas laisser celui indiqué par défaut par le système

Bon nombre de demandes ou d'offres ont un délai de courte durée,

- j'offre des fleurs,
 - je demande un covoiturage
- ... adapter le délai de l'annonce en conséquence

Certaines annonces ont un caractère plus permanent

- j'offre une assistance informatique,
 - je demande une aide aux devoirs pour mes enfants
- ... adapter le délai de l'annonce en conséquence, au maxi 1 an, et renouveler l'annonce

Classification de l'annonce

Pour permettre une efficacité dans la recherche d'une annonce,
...affecter une à 3 catégorie(s) à votre annonce

Solde de l'annonce

Je demande *
je demande une lampe

Racontez votre histoire...

je demande une lampe pour bricoler ...

Image
Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Transférer
Les fichiers doivent peser moins de 2 Mo.
Extensions autorisées : png gif jpg jpeg.
Les images doivent être entre 400x300 et 1024x768 pixels.

Supprimer après
2 avr 2017
Délai d'expiration de l'annonce

Maison & Jardin
Artisanat & Bricolage
- None -

Dès que votre annonce est satisfaite ou périmée,
... supprimer votre annonce

Diffusion des annonces par mail aux adhérents

Les annonces sont publiées par e-mail. La génération de l'email est déclenchée manuellement annonce par annonce par un membre du Comité d'animation. Cela permet une modération des annonces proposées.

Une seule publication d'email est possible pour une annonce, une actualisation de la validité d'une annonce ne permet pas un autre envoi d'email . Dans ce cas pour plus de visibilité auprès des sélistes, il est conseillé d'annuler l'ancienne annonce et d'en créer une autre.

Si vous jugez que la diffusion de toutes les annonces par mail ne vous convient pas, vous pouvez l'annuler dans votre profil.

Consignation échange

Tout échange entre sélistes doit être consigné sur le site.

- suite à une annonce ou non par ailleurs,
- quelque soit le nombre de sourires, même s'il est nul

Ceci permet d'appréhender le bon fonctionnement du Chateau de SEL

Nota : Tous les échanges sont conservés dans la base même si l'annonce a été supprimée